PROVINCE DE QUEBEC
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN EST
VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

Séance extraordinaire du 21 août 2013

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 21 août 2013 à 8 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers:	Evans Potvin Sylvain Bergeron	Jean-Louis Tremblay
Sont absents les conseillers :	José Dufour Bernard Pedneault	Eugène Roy

Formant quorum sous la présidence de madame Lili Simard, mairesse.

Sont aussi présents: Le greffier, Mario Bouchard
La directrice générale, Marie-Hélène Boily

À 8 h, madame la mairesse constate le quorum et ouvre la séance.

3 208.08.2013 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance.
2. Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
4. Avis de motion – Adoption d'un règlement décrétant une dépense et un emprunt d'une somme approximative de 607 615 $ afin de financer la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix dans le cadre de ses travaux d'agrandissement et de rénovation des infrastructures du centre récréotouristique le Rigolet.
5. Autorisation d'un signataire – Entente de contribution avec l'Agence de développement économique du Canada – Agrandissement et rénovation du bâtiment le Rigolet.
6. Octroi d'un contrat Roche ltée - Groupe-conseil – Confection de plans et devis ventilation, chauffage, plomberie et électricité - Réfection du bâtiment abritant le réservoir d'eau potable centre-ville et la maison des jeunes l'Évolution de Métabetchouan.
7. Réaffectation budgétaire activité de consultation automne 2013 démarche MADA.
8. Période de questions.
9. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

4. AVIS DE MOTION ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT D'UNE SOMME APPROXIMATIVE DE 607 615 $ AFIN DE FINANCER LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX DANS LE CADRE DE SES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉNOVATION DES INFRASTRUCUTRES DU CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE LE RIGOLET

Monsieur le conseiller Evans Potvin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement décrétant une dépense et un emprunt d'une somme approximative de 607 615 $ afin de financer la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix dans le cadre de ses travaux

d'agrandissement et de rénovation des infrastructures du centre récréotouristique le Rigolet.

5. 209.08.2013 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – ENTENTE DE CONTRIBUTION AVEC L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA – AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT LE RIGOLET

Considérant que le cadre du projet d'agrandissement et de rénovation du bâtiment le Rigolet, la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix financera la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour les coûts du projet totaux considérant un maximum de contribution de 500 000 $ de l'Agence de développement économique Canada.

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'autoriser monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une entente à intervenir avec l'Agence de développement économique du Canada dans le cadre d'une contribution financière selon le programme fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire pour le projet d'agrandissement et de rénovation du bâtiment le Rigolet. Cette entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

6. 210.08.2013 OCTROI D'UN CONTRAT ROCHE LTÉE - GROUPE-CONSEIL – CONFECTION DE PLANS ET DEVIS VENTILATION, CHAUFFAGE, PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ - RÉFECTION DU BÂTIMENT ABRITANT LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE CENTRE-VILLE ET LA MAISON DES JEUNES L'ÉVOLUTION DE MÉTABETCHOUAN

Monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser Roche ltée - Groupe-conseil à confectionner les plans et devis de la ventilation, du chauffage de la plomberie et de l'électricité du bâtiment abritant le réservoir d'eau potable centre-ville et la maison des jeunes l'Évolution de Métabetchouan pour la somme de 15 800 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 21 août 2013 N/R. :106138.001-000.

Adoptée à l'unanimité

7. 211.08.2013 RÉAFFECTATION BUDGÉTAIRE ACTIVITÉ DE CONSULTATION AUTOMNE 2013 DÉMARCHE MADA

Considérant que la convention d'aide financière avec le ministre responsable des aînés prévoit que dans le cadre de la réalisation de la démarche MADA, la Ville doit au sens de l'annexe 1 tenir des activités de consultation auprès des personnes aînées et des intervenants du milieu de vie et fournir des preuves de ces consultations dans son rapport final;

Considérant que les frais liés à ces consultations font parties des dépenses admissibles de la contribution municipale prévue à la convention et qu'elles doivent correspondre au total à 50% des frais admissibles en vertu de l'article 3.5 de la convention;

Considérant le règlement 51-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville et plus particulièrement de l'article 2.1;

Considérant les projets d'activités de consultation reçus du chargé de projet MADA issus du comité de pilotage;

Considérant que l'ensemble des sommes prévues au budget 2013 pour la démarche MADA est engagé et que sans affectation de crédits supplémentaires les activités de consultation ne pourront avoir lieu.

À ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron d'affecter une somme de 2 000 $ à même le surplus accumulé de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix afin de réaliser les activités de consultation dans le cadre la démarche MADA.

Adoptée à l'unanimité

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Evans Potvin propose que la présente séance soit levée.

Lili Simard, mairesse

Mario Bouchard, greffier